



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-64862>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 26-64862

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Nîmes Métropole (30)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24300064300045

Ville : Nîmes Cedex 9

Code postal : 30947

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 26T008KM

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la commande publique

Adresse mail du contact : commande-publique-agglo@nimes-metropole.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 0434035700

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les éléments devant être communiqués par le candidat afin vérifier sa situation administrative sont les suivants : - DUME (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – à fournir pour chaque membre du groupement en cas de groupement d'entreprises, et pour chaque sous-traitant éventuel ; - Ou, en cas de candidature classique : - Lettre de candidature : En cas de groupement d'entreprises, fournir un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement : fournir le formulaire DC1 complété (accessible sur : Formulaires de la commande publique | economie.gouv.fr) ou utiliser un format libre ; - Pour les sous-traitants, fournir l'annexe 1 de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance complétée (modèle de déclaration de sous-traitance DC4) ; - Déclarations sur l'honneur pour justifier que le candidat

n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner mentionnées aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique : - En cas de groupement d'entreprises, fournir un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement : fournir le formulaire DC1 complété (cocher la case du paragraphe F1 du formulaire DC1 accessible sur : Formulaires de la commande publique | economie.gouv.fr) ou utiliser un format libre ; - Pour les sous-traitants, fournir l'annexe 1 de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance complétée (cocher la case du paragraphe J du modèle de déclaration de sous-traitance DC4) ;

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité économique sont les suivants : - DUME (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) faisant apparaître le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique – à fournir pour chaque membre du groupement en cas de groupement d'entreprises, et pour chaque sous-traitant éventuel ; - Ou, en cas de candidature classique, déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (déclaration correspondante dans le formulaire DC2 accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou déclaration sur format libre) – à fournir pour chaque membre du groupement en cas de groupement d'entreprises, et pour chaque sous-traitant éventuel ; Concernant l'indication du chiffre d'affaires : Dans le cas où l'opérateur serait une entreprise nouvellement créée et se trouverait donc dans l'impossibilité objective de produire des chiffres d'affaires pour les 3 dernières années comme demandé dans le cadre, le candidat devra apporter la preuve de sa capacité financière par tous moyens en produisant à l'appui de son dossier de candidature tous éléments de nature à justifier, au-delà de son simple capital social, de sa capacité financière à assurer les prestations.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité technique et professionnelle sont les suivants : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années – à fournir pour chaque membre du groupement en cas de groupement d'entreprises, et pour chaque sous-traitant éventuel ; - Liste de références pour des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, d'importance (en termes de périmètre et de complexité) et de typologie (en termes de nature de travaux) équivalentes à celles faisant l'objet du marché ; cette liste sera assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin – à fournir pour chaque membre du groupement en cas de groupement d'entreprises, et pour chaque sous-traitant éventuel. - Niveaux minimaux de capacité : Certificat de qualification professionnelle défini ci-après pour les candidats au présent marché : Qualipaysage – Aménagements paysagers - Statut spécialisé. Le certificat précité pourra faire l'objet d'équivalence. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser les travaux pour lesquels elle se porte candidate. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine. Le candidat devra présenter tout élément ou toutes informations utiles à l'appréciation de l'équivalence de la qualification. En cas de groupement d'entreprises ou de sous-traitance, il n'est pas exigé que chaque membre possède le certificat de qualification précité.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 30/07/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont définis dans le règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'aménagement de l'entonnement du cadereau des Limites en zone urbaine dense - Lot 3 : Reprise des aménagements paysagers Square Guiu

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112700

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la reprise des aménagements du square Guiu sur la commune de Nîmes, suite à la création d'ouvrages d'entonnement des eaux en provenance du chemin des Limites et du chemin de Russan. Une première consultation a en effet été lancée en 2025 pour la réalisation de l'entonnement du cadereau des Limites par la méthode traditionnelle ; cette consultation comportait deux lots (génie-civil et voirie). Les travaux sont répartis en lots séparés mais la présente consultation ne porte que sur le lot 3 de l'opération « Travaux d'aménagement de l'entonnement du cadereau des Limites en zone urbaine dense ». La présente procédure adaptée ouverte « petit lot » est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1 du Code de la commande publique. Dans le cadre de cette consultation, l'acheteur agit en tant que pouvoir adjudicateur. Les travaux seront rémunérés par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées. Délai prévisionnel global d'exécution des travaux : 29 mois à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage de la période de préparation de chantier (2 mois de préparation de chantier, 3 mois de travaux et 24 mois de travaux de finalisation).

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la commune de Nîmes

Durée du marché (en mois) : 29

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. L'acheteur n'impose aucune variante. En cas de groupement conjoint titulaire du marché, l'acheteur public impose pour l'exécution que le mandataire soit solidaire conformément aux dispositions de l'article R.2124-24, alinéa II du Code de la Commande Publique. L'exécution des prestations, conformément aux dispositions de l'article R.554-31 du code de l'environnement, est soumise à obligation de détention pour le personnel intervenant à proximité des réseaux de l'attestation d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AI PR). Le présent marché est soumis aux dispositions des articles R.554-1 et suivants et R.554-19 et suivants du code de l'environnement, portant sur l'exécution des travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution. Ces textes prévoient notamment l'envoi des déclarations de travaux (DT) et des déclarations d'intention de commencement des travaux (DICT). Au sens de l'article R.4532-1 du code du travail, l'opération de travaux dans laquelle s'inscrit cette consultation est de niveau II. Au sens de l'article R.125-17 du code de la construction et de l'habitat, l'opération de travaux dans laquelle s'inscrit cette consultation n'est pas soumise à un contrôle technique obligatoire. Le dossier de consultation des entreprises est gratuit, il est disponible sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Conditions de remise des offres ou des candidatures : l'acheteur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis selon les dispositions indiquées dans le règlement de la consultation. Assistance plateforme de dématérialisation : Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 04 92 90 93 27.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/06/2026